



Editorial

CA Y EST !!!

Après la création de la Lettre du Moulleau en 2013, nous disposons désormais de notre site internet www.association-sauvegarde-moulleau.fr qui nous permettra de mieux communiquer et de vous apporter en temps réel le maximum d'informations.

Vous pouvez, d'ores et déjà y trouver le compte rendu (ci-après) de la réunion du SIBA concernant l'ensablement de la jetée à laquelle notre Association a activement participé.

Nous continuerons à rester particulièrement attentifs à l'évolution de la situation.

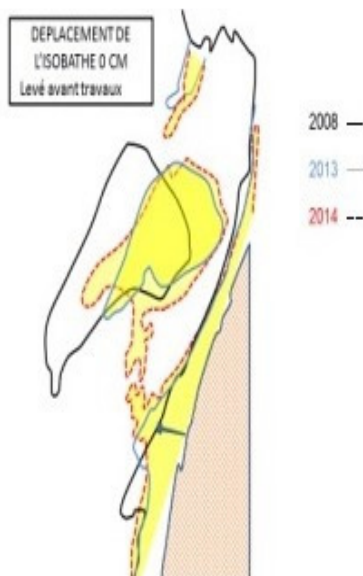
Nous comptons sur vous pour faire vivre notre site en nous faisant part de vos remarques et suggestions.

Merci pour votre contribution à son développement car il ne peut vivre que grâce à vous.

P.M. TETARD

P.S. : Merci de nous communiquer vos adresses internet.

Dragage et ensablement



A sa demande, notre association a participé à la réunion préalable à l'opération annuelle de dragage et ré-ensablement au Moulleau.

La situation était moins favorable que celle de l'année 2013 comme on le voit bien sur le plan. On peut espérer que cette évolution est liée aux fortes tempêtes de cet hiver, mais ce n'est pas certain.

Constat du SIBA :

"La présentation de l'évolution des couloirs navigables et du déplacement des bancs de sable sur le site du Moulleau, (au regard de l'isobathe 0 et 1 - base 2008), montre une tendance peu favorable à la navigation et des conditions d'accès à la jetée de plus en plus difficiles.

Objectif de l'intervention SIBA 2014

Les travaux devaient répondre à un double objectif :

□ ré-ensabler les plages au nord, puis dans une moindre mesure, au Sud de la jetée du Moulleau ; l'hiver tempétueux a laissé des plages avec de fortes carences en sable;

□ préserver l'accessibilité à la jetée du Moulleau ; cet axe reste primordial (navettes grand public).

Consistance de l'intervention 2014

La drague effectuée 7 passes de 25m de large, depuis la jetée vers le large. Elle débute dans la zone fortement ensablée grâce à sa puissance d'aspiration.

Par ailleurs, on constate que le refoulement génère un trou profond sur la plage en raison du gros volume d'eau aspiré en même temps que le sable : aussi faut-il mieux dans un premier temps draguer du sable pour « monter les plages », et terminer par un refoulement mixte dont la part d'eau permettra de « régaler » les tas accumulés.

Zone de refoulement : Au nord de la jetée en tenant compte du déroulement du triathlon, puis au sud.

Durée prévisible: 1.5 mois (sur un mois de mai à « ponts », hors problème technique éventuel...)"

Nous suivrons l'évolution de la situation. L'accès à la jetée du Moulleau est, à nos yeux, primordial pour les navettes, mais aussi, bien entendu, pour les bateaux des Moulleauais.

Association des Propriétaires et Résidents pour la Sauvegarde du Moulleau

188 Bd de la Côte d'Argent 33120 ARCACHON

APRSMoulleau@gmail.com

« Elle a pour but de défendre le site naturel du Moulleau, son style, la qualité de l'environnement, son front de mer, sa jetée et sa plage, son écologie et son lieu de détente pour tous.

Elle doit aussi permettre à ses Membres d'échanger des informations sur les projets d'aménagements du Moulleau, d'exprimer leurs opinions et d'en faire part aux pouvoirs publics en veillant, d'une façon générale, à ce que le caractère naturel du site soit sauvegardé. » (Extrait de l'article 1 des statuts)

Notre site Internet

Par sa rapidité, sa souplesse et sa grande capacité de diffusion, Internet est devenu en quelques années un outil incontournable et toutes les générations s'y mettent. Il donnera à notre association une plus grande possibilité de communiquer avec ses adhérents grâce à un couplage avec notre gestion, mais aussi avec tous ceux qui s'intéressent à notre quartier.

Nous avons la chance de résider dans un quartier remarquable par la qualité de son site, ses équipements, ses commerces de qualité, son caractère familial, etc. Il est important de favoriser la cohésion, le dialogue entre tous ceux qui y résident, y travaillent ou y viennent se détendre, même si l'objectif est ambitieux.

Nous pourrions joindre rapidement les résidents mais aussi tous les internautes que nous ne connaissons pas et leur expliquer les caractéristiques et les valeurs du Moulleau.

Nous pourrions diffuser des photos, des documents, des schémas et les mettre à jour en permanence.

Vous pourrez consulter les documents, les télécharger, nous joindre et nous donner votre avis où que vous soyez.

Progressivement, vous y trouverez :

- Les informations concernant l'association : CA et Bureau, Assemblée Générale, Lettre du Moulleau, actions en cours, etc.
- L'historique et le patrimoine remarquable du quartier
- Les principaux événements à venir, des informations pratiques
- En général, toute information favorisant la sauvegarde du site du Moulleau et la qualité de la vie dans notre quartier

Pour que ce site Internet soit un lien entre les Moulleaunais, il faut qu'il vive, que chacun se l'approprié. N'hésitez pas à contacter Francis HANNOYER, Jérôme OLIVARI ou Pierre-M. TETARD pour nous communiquer toute information, document récent ou ancien en rapport avec notre objectif.

La construction du site est en cours. **Une présentation détaillée vous en sera faite lors de notre Assemblée Générale du 5 août (à 9h30 au Tir au Vol). Ne la ratez pas !**

Infos pratiques

Travaux bruyants de bricolage et jardinage (Arrêté préfectoral du 22-09-2008)

Autorisés jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Chantiers de construction bruyants

Interdits à Arcachon du 13/7 au 18/8/2014 inclus

Bus de mer

Du 6/7 au 1/9. Navette entre la jetée du Moulleau et le port avec arrêt à la jetée Thiers. Billet : 1 €

Durée : 45 mn. Renseignements : 08 10 20 17 14

Bus de nuit (16 à 30 ans)

Fonctionne dans la nuit du samedi au dimanche de la mairie de Pyla sur mer à la gare d'Arcachon avec arrêt au Moulleau. Tel : 05 56 22 33 44 (COBAS)

Réseau de bus Eho (gratuit) et Baia

Pour tout renseignement sur les lignes et horaires, s'adresser à la COBAS : 05 56 22 33 44

Urgence baignade et navigation

Poste de secours de la jetée du Moulleau du 11-06 au 8-09 Tel : 05 56 22 50 61 ou SAMU : 112

Urgence cardiaque

Il y a un défibrillateur aux postes de secours de la jetée du Moulleau et de Pereire

Fête du Moulleau

Dimanche 3 août : Régate des vieux gréements du Bassin au départ de la jetée du Moulleau, etc.

Notre Association

188 Bd de la Côte d'Argent 33120 ARCACHON
APRSMoulleau@gmail.com

✂-----

Bulletin d'Adhésion à l'A.P.R.S.M

NOM (Mr. Mme. Mlle.) Prénom

Adresse au Moulleau :Tel :

Autre adresse éventuelle :Tel :

(IMPORTANT) Email :

adhère à l'Association - cotisation 17 €, chèque à l'ordre de « **APRSM** »

Le

Signature :